

**CHAMPIONNAT DE FRANCE
2016
SIDE-CAR CROSS INTER**



N° d'épreuve FFM	142	Organisateur
Moto-Club	Cussac Moto Club	
N° d'affiliation	0504	
Date	25 septembre 2016	
Lieu	CUSSAC(87)	
Organisateur technique	Patrice BRACHET	
Adresse	31 rue des Forges 87270 CHAPTELAT	
E-mail	patricebrachet@orange.fr	
Téléphone	06 83 23 97 78	



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Pierre BONNEAU	Licence : 004408
Délégué FFM (Président du Jury)	Joël FAIVRE	Licence : 009935
Membre du Jury	Jean Claude LEROUX	Licence : 139337
Membre du Jury	Jean Marc FARGE	Licence : 009980
Commissaire technique responsable	Michel SABOTIER	Licence : 021650
Responsable du chronométrage	Isabelle LE CHALONY	Licence : 061615
Responsable du parc coureur	Eric COUSSY	Licence : 007457

Article 3 Catégories & Engagements

➔ **Side-car Cross Inter**

- Age..... 17 ans minimum pour les pilotes & 15 ans minimum pour les passagers
- Licences..... NCO / INT / INJ / LUE
- Cylindrée..... De 350cc à 750cc 2T ou de 350cc à 1000cc 4T
- Plaques..... Numéro noir sur fond jaune

➔ **Primes d'arrivée :**

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 250 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{ère}	140 €	6 ^{ème}	70 €	11 ^{ème}	45 €	16 ^{ème}	20 €
2 ^{ème}	120 €	7 ^{ème}	65 €	12 ^{ème}	40 €	17 ^{ème}	15 €
3 ^{ème}	100 €	8 ^{ème}	60 €	13 ^{ème}	35 €	18 ^{ème}	10 €
4 ^{ème}	90 €	9 ^{ème}	55 €	14 ^{ème}	30 €	19 ^{ème}	10 €
5 ^{ème}	80 €	10 ^{ème}	50 €	15 ^{ème}	25 €	20 ^{ème}	10 €



Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical **Serge COUSTILLAS**

Nombre de secouristes **10**

Hôpital le plus proche **SAINT JUNIEN (87)**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **25 mn**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site **Domaine de PIEGUT**

Adresse **87150 cussac**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1800 m**

Largeur minimum de la piste **8 m**

Largeur de la grille **45 m**

Longueur de la ligne droite de départ **80 m**

Nombre d'OCP* **20**

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Side-Car :

Pendant les essais : **36**

En manche : **30**



Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date :

17/07/16



Visa de la Ligue

Date :

17/06/16



Visa de la FFM

Date :

26/08/16

Numéro : 1610900



Horaires de la manifestation de moto cross à PIEGUT- CUSSAC

le 25 septembre 2016 --- Plus de 36 équipages

Samedi: 10 h 00 à 21 h 00 – Contrôles administratifs et Techniques

Dimanche: 7 h 00 à 8 h 30– Contrôles administratifs et Techniques

Essais libres et qualificatifs motos (15 mn)

8 h 15 - 8 h 30: NJC

8 h 35 – 8 h 50: NCO (Groupe 1)

8 h 55 – 9 h 10: NCO (Groupe 2)

Essais libres Side Car (20 mn)

9 h 15 – 9 h 35: Essais libres Side Car Groupe A – 20 mn

9 h 40 – 9 h 55: Essais libres Side car Groupe B – 20 mn

10 h 00 – 10 h 20: 1^{ère} manche NJC (15mn + 1 tour)

10 h 25 – 10 h 50: 1^{ère} manche 125 cc (20 mn + 1 tour)

10 h 55 – 11 h 20: Essais Chronométrés Qualificatifs Groupe A Side Car - 25 mn

11 h 25 – 11 h 30: Test de départ

11 h 35 – 12 h 00: Essais Chronométrés Qualificatifs Groupe B Side Car - 25 mn

12 h 05 – 12 h 10: Test de départ

Pause Repas

13 h 00 – 13 h 25: 1^{ère} MX 1 – MX 2 (20 mn + 1 tour)

13 h 30 – 13 h 50: 2^{ème} manche NJC (15mn + 1 tour)

14 h 00 – 14 h 30: 1^{ère} manche Side-Car (20 mn + 2 tours)

14 h 35 – 15 h 00: 2^{ème} manche 125 cc (20 mn + 1 tour)

15 h 05 – 15 h 30: 2^{ème} manche MX 1 – MX 2 (20 mn + 1 tour)

Pause

15 h 45 – 16 h 15: 2^{ème} manche Side-Car (20 mn + 2 tours)

16 h 20 – 16 h 40: 3^{ème} manche NJC (15mn + 1 tour)

17 h 45 – 17 h 10: 3^{ème} manche 125 (20 mn + 1 tour)

17 h 15 – 17 h 40: 3^{ème} manche MX 1 – MX 2 (20 mn + 1 tour)

17 h 45 – 18 h 15: 3^{ème} manche Side-Car (20 mn + 2 tours)

Remise des Prix 18 h 30



Horaires de la manifestation de moto cross à PIEGUT- CUSSAC

le 25 septembre 2016 --- Jusqu'à 36 équipages

Samedi: 10 h 00 à 21 h 00 – Contrôles administratifs et Techniques

Dimanche: 7 h 00 à 8 h 30– Contrôles administratifs et Techniques

8 h 15 - 8 h 30: Séances essais libres NJC – 15 mn

8 h 35 – 8 h 50: Séances essais libres NCO (Groupe 1) – 15 mn

8 h 55 – 9 h 10: Séances essais libres NCO (Groupe 2) – 15 mn

9 h 15 – 9 h 35: Séances essais libres Side-Car – 30 mn

9 h 45 – 10 h 05: 1^{ère} manche NJC (15mn + 1 tour)

10 h 10 – 10 h 35: 1^{ère} manche 125 cc (20 mn + 1 tour)

10 h 40 – 11 h 05: 1^{ère} MX 1 – MX 2 (20 mn + 1 tour)

11 h 10 – 11 h 40: Essais chronométrés Qualificatifs Side-Car (30 mns)

11 h 45 – 11 h 50: Test de départ Side-Car (10 mns)

Pause Repas

13 h 10 – 13 h 30: 2^{ème} manche NJC (15mn + 1 tour)

13 h 35– 13 h 55: Présentation Pilotes Side-Car

14 h 00 – 14 h 30: 1^{ère} manche Side-Car (20 mn + 2 tours)

14 h 35 – 15 h 05: 2^{ème} manche 125 cc (20 mn + 1 tour)

15 h 10 – 15 h 40: 2^{ème} manche MX 1 – MX 2 (20 mn + 1 tour)

15 h 45 – 16 h 15: 2^{ème} manche Side-Car (20 mn + 2 tours)

Pause

16 h 35 – 16 h 55: 3^{ème} manche NJC (15mn + 1 tour)

17 h 00 – 17 h 25: 3^{ème} manche 125 (20 mn + 1 tour)

17 h 30 – 18 h 00: 3^{ème} manche Side-Car (20 mn + 2 tours)

18 h 05 – 18 h : 30: 3^{ème} manche MX 1 – MX 2 (20 mn + 1 tour)

Remise des Prix 18 h 40

Cussac Moto Club

